



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

19 mars 2021



Lettre d'information France Relance en Seine-Maritime

Édito



Pierre-André Durand

*Préfet de la région
Normandie, préfet
de la Seine-Maritime.*

Le volet écologie de France Relance s'élève à 30 milliards d'€ sur les 100 milliards d'€ dédiés au plan de relance dans son ensemble.

Avec pour dessein d'être un vecteur du redressement rapide et durable de l'économie française, ce volet « transition écologique » répond à deux objectifs : décarboner l'industrie en réduisant de 40 % les émissions carbone de la France d'ici à 2030 et soutenir les filières d'avenir pour faire de la France la première nation européenne « bas carbone ».

L'ADEME (Agence de la transition écologique), opérateur important et historique du développement durable, participant à la mise en oeuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement depuis 30 ans, est au coeur du volet écologique du plan de relance.

Ses capacités de financement ont été abondées afin de soutenir les initiatives dans différents secteurs : la décarbonation de l'industrie, la sobriété énergétique des activités économiques, la reconversion des friches industrielles, la performance environnementale des produits et des organisations, les innovations vertes pour des solutions d'envergure (déploiement de l'hydrogène renouvelable, gestion des déchets...), la transition vers une économie circulaire, le tourisme durable.

Dans la lettre d'information de cette quinzaine, j'ai souhaité que soient mis en lumière des dispositifs portés par l'ADEME, afin que tous les acteurs du territoire concernés par ces thématiques puissent s'en saisir, et qu'ensemble, nous fassions du plan de relance une réalité.

Sommaire

DISPOSITIFS EN COURS

Le Contrat Initiative Emploi (CIE)

Le Parcours Emploi Compétences (PEC)

Appel à projets sectoriel aide à l'investissement industriel

TABLEAU DE BORD

Le Plan Culture en Seine-Maritime

FOCUS SUR ...

Les dispositifs «économie circulaire» opérés par l'ADEME

Le Contrat Initiative Emploi

Le Contrat Initiative Emploi est un CDI ou un CDD d'au moins 6 mois qui permet à un jeune sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou sociale, de s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion professionnelle.

L'aide destinée à couvrir une partie du coût de l'embauche et de la formation éventuelle. L'aide financière peut représenter jusqu'à 47% du montant du SMIC par heure travaillée dans la limite de 35 heures par semaine. Ainsi, l'entreprise peut percevoir jusqu'à 8 682€ pour un salarié recruté pour 1 an à temps complet.

Plus d'informations pour les employeurs : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/faciliter-l-entree-dans-la-vie-professionnelle-10878/cie-employeurs>

Le Parcours Emploi compétences (PEC)

L'aide à l'insertion professionnelle attribuée à l'employeur qui recrute en Parcours emploi compétences un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à l'âge de 30 ans inclus, s'élève pour 2020 à 65% du Smic.

Plus d'informations pour les employeurs : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/pec>

Appel à projets sectoriel aide à l'investissement industriel

Dans le contexte de la crise liée à la COVID-19, le Gouvernement mobilise des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Le financement apporté par l'Etat est sous forme de subventions et s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne des aides publiques aux entreprises. Les projets attendus doivent être d'au moins 200 000€ pour les secteurs aéronautique et automobile et d'au moins 1 000 000 € pour les autres secteurs (santé, agroalimentaire, électronique, et intrants de l'industrie).

Canidature en ligne à l'Appel à Projets 2021 avant le 1er juin 2021, 12h. Les dossiers seront examinés à partir des dates de relève prévues les 31 mars et 1er juin 2021, à 12h (midi).

Dépôt des dossiers : <https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/accueil.do?method=init>

Tableau de bord

Le Plan Culture en Seine-Maritime



Quelques chiffres en Seine-Maritime

Écologie

2 675 dossiers MaPrimeRénov acceptés.

3 542 bonus écologiques versés.

Compétitivité

11 042 entreprises bénéficient d'une baisse des impôts de production, soit un gain total de plus de **246 millions d'€**.

8 entreprises industrielles bénéficient de l'APP de soutien à l'investissement dans les territoires pour un total de **4,2 millions d'€**.

Cohésion

6383 contrats d'apprentissage ont déjà bénéficié de l'aide exceptionnelle (au 01/03)

5155 aides ont été versées pour l'embauche des jeunes (au 01/03)

231 jeunes sont entrés en CIE (contrat initiative emploi) et PEC (parcours emploi compétences) (au 27/02)



Parmi les divers champs d'intervention de l'ADEME au titre du plan de relance, 500 M€ lui ont été confiés pour piloter les dispositifs France Relance sur l'**économie circulaire**.

Ces aides ont pour but d'accompagner l'**aide à la décision ou à l'investissement dans les processus d'écoconception**, dans des alternatives aux emballages en plastique à usage unique, dans la réduction, la réparation, le réemploi, la modernisation des centres de tri et de recyclage, l'incorporation de matières recyclées. Elles visent également le tri à la source et la valorisation des bio-déchets, et la production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération (CSR).

Qui peut en bénéficier ?

Les entreprises de toutes tailles, les collectivités et les associations, selon les dispositifs.

Les dispositifs ouverts

- **Tremplin pour la transition écologique des TPE, PME** : Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME » permet d'accéder à des aides forfaitaires pour l'acquisition d'équipements de réduction et de gestion des déchets <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/france-relance-pme-engagees-transition-ecologique>
- **Objectif recyclage plastiques** : L'appel à projet national ORPLAST vise à soutenir financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits, en prenant en compte les contraintes techniques réelles pour adapter les systèmes productifs à l'intégration des MPR.
Pour qui ? : Les TPE, PME et les grandes entreprises.
Prochaine **date de dépôt** : 1 juillet 2021
<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ORPLAST2020-168>
- **Écoconception** : l'ADEME met en place un ensemble complet et intégré de dispositifs de soutien aux démarches d'écoconception :
 - ▶ ouverture d'un appel à projets Perfecto 2021 pour accompagner les entreprises qui intègrent des démarches d'écoconception dans leurs projets de R&D ;
 - ▶ financement des diagnostics et études de mise en œuvre des actions pour conduire une démarche d'écoconception, améliorer la performance environnementale, aller vers la certification ou communiquer sur l'impact de vos produits ;
 - ▶ financement des investissements, suite au diagnostic écoconception ou à une étude de faisabilité, pour la mise en place et la commercialisation d'un nouveau produit ou service éco-conçu.

Liens utiles

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210122/perfecto2021-32>
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/etudes-decoconception-visant-a-ameliorer-performance-environnementale-produits>
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/investissements-decoconception-ameliorer-performance-environnementale-produits>

- **Combustible Solides de Récupération** : aide à l'investissement de projets de chaufferies alimentées par des CSR. Cibles principales : entreprises du déchet, de l'énergie ou calo-intensives
<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ENERGIECSR2020-144>

En complément : Un appel à projet conjoint avec la Région Normandie sur le thème des biodéchets a été lancé en décembre 2020 et permet aux collectivités et syndicats de déposer des projets d'étude, d'expérimentation ou de mise en œuvre de collecte séparée de biodéchets.

<https://neci.normandie.fr/actualites/appel-a-projet-generaliser-le-tri-a-la-source-des-biodechets-en-normandie>